

## PNCE

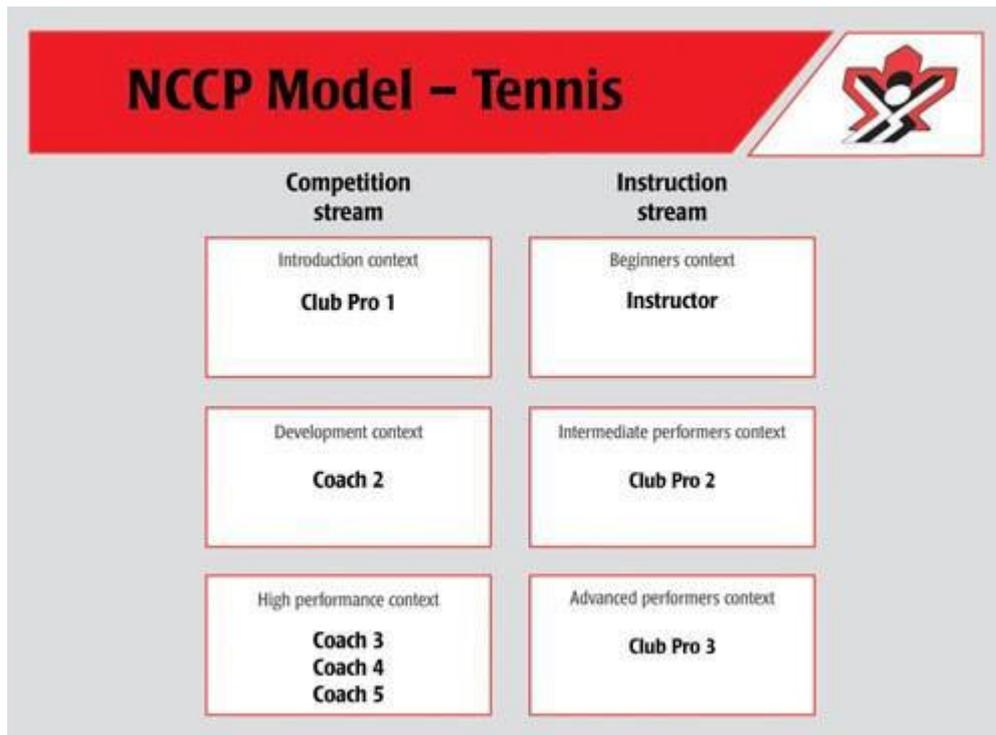
### **1) Programme national de certification des entraîneurs (PNCE)**

Créé en 1970, le PNCE est un partenariat entre l'Association canadienne des entraîneurs (ACE), les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux, plus de 60 organismes nationaux de sport ainsi que leurs organismes provinciaux et territoriaux. En tant que norme nationale reconnue en formation et certification des entraîneurs au Canada, le PNCE s'adresse à toute une foule d'entraîneurs, de ceux qui travaillent avec des débutants à ceux qui aident les athlètes de haut niveau.

À la suite d'une évaluation complète du programme, ce dernier traverse une période de transition importante depuis la fin des années 1990. L'accent porte maintenant sur les « habiletés pratiques » plutôt que les « connaissances théoriques ». Dans ce nouveau système axé sur les compétences, les programmes de formation et de certification sont déterminés en fonction des besoins précis des participants et des participantes. La nouvelle structure touche tous les sports au Canada, à tous les niveaux d'habileté et dans toutes sortes de circonstances.

### **2) Le nouveau modèle du PNCE**

Le nouveau modèle se compose de trois profils et de huit contextes d'entraînement, chacun ayant des exigences spécifiques. Chaque sport est responsable de déterminer lesquels des huit contextes sont pertinents dans sa situation. Le tableau ci-dessous indique les contextes déterminés par Tennis Canada (N. B. le volet communautaire n'est pas pertinent pour le tennis).



Modèle du PNCE - tennis	
<b>profil compétition</b>	<b>profil Instruction</b>
Contexte Introduction Professionnel de club 1	Contexte Débutants Instructeur
Contexte Développement Entraîneur 2	Contexte Exécutants intermédiaires Professionnel de club 2
Contexte Haute performance Entraîneur 3 Entraîneur 4 Entraîneur 4	Contexte Exécutants avancés Professionnels de club 3

### Profil 1 – Compétition

Les entraîneurs de ce profil ont généralement de l'expérience en entraînement ou sont d'anciens athlètes du sport en question. Ils travailleront plus souvent avec des athlètes sur une longue période de temps afin d'améliorer leurs performances en vue des compétitions provinciales, nationales et internationales.

### Profil 2 – Instruction

Les entraîneurs de ce profil doivent être compétents dans l'enseignement des habiletés particulières à leur sport, qu'ils travaillent avec des athlètes de niveau débutant ou avancé. Dans bien des cas, ce sont des gens qui pratiquaient le même sport.

### **3) Formation et certification**

Un entraîneur est décrit en tant que :

- En cours de formation : lorsqu'un entraîneur a complété une *partie* de la **formation requise** pour son contexte;
- Formé : lorsqu'un entraîneur a terminé *toute* la **formation** requise pour son contexte;
- Certifié : lorsqu'un entraîneur a terminé *toutes les évaluations* requises pour son contexte.

Le nouveau PNCE établit une distinction entre la formation et la certification. Les entraîneurs ayant besoin d'une formation peuvent acquérir ou perfectionner les habiletés, les connaissances et l'attitude jugées importantes pour l'exercice de leur profession dans un contexte particulier selon les exigences du sport. Pour obtenir une certification, les entraîneurs seront tenus de démontrer leur capacité de répondre aux exigences identifiées par leur contexte d'entraînement dans des domaines tels l'élaboration d'un programme, la planification d'une séance d'entraînement, l'analyse de la performance, la gestion d'un programme, l'entraînement éthique, le soutien apporté aux participants et aux participantes en situation d'entraînement et l'appui à donner aux participants et aux participantes en situation de compétition.

Étant donné que les entraîneurs certifiés ont été observés et évalués alors qu'ils « faisaient » ce qui est attendu de la part d'entraîneurs évoluant dans leur sport, leur crédibilité et celle des athlètes avec qui ils travaillent sont reconnues au sein de la collectivité sportive. Ils ont prouvé qu'ils respectent ou surpassent les normes élevées auxquelles adhèrent plus de 60 organismes nationaux de sport du Canada. La certification inspire confiance à tous les niveaux du sport et elle présente un avantage pour les parents, les athlètes, les organismes de sport et les collectivités.

Pour vérifier votre certification, veuillez visiter le site Web de l'Association canadienne des entraîneurs à [www.coach.ca](http://www.coach.ca).

### **4) Professionnel de club 1[terminologie du PNCE — contexte Compétition – Introduction] :**

En avril 2004, l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) et ses partenaires ont lancé le contexte Compétition – Introduction ainsi que la première série de modules multisports de formation des entraîneurs du nouveau modèle du PNCE axé sur les compétences. Certains sports vont intégrer ces modules multisports dans la formation particulière à leur sport. Tennis Canada a décidé d'intégrer ces modules.

Les buts du contexte Compétition – Introduction sont le plaisir, la forme physique, les notions de base, les performances aux compétitions régionales ou provinciales ainsi que la consolidation des habiletés de base pour le sport.

Des ateliers pour le niveau Professionnel de club 1 [Compétition – Introduction] sont offerts par les associations provinciales de tennis (APT). Pour obtenir les coordonnées des APT, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.tenniscanada.com/index.php?title=PROVINCIAL%20TENNIS%20ASSOCIATIONS&pid=116>

À la fin de la formation, l'entraîneur peut devenir certifié dans le contexte Compétition – Introduction à la suite d'une évaluation organisée et gérée par son organisme national de sport (ONS). Pour obtenir plus de renseignements sur la formation et la certification en **Professionnel de club 1** [Compétition – Introduction], consultez :

<http://www.tenniscanada.com/index.php?title=PROVINCIAL%20TENNIS%20ASSOCIATIONS&pid=116>

### **5) Instructeur [contexte Instruction – débutants] :**

Les habiletés sportives de base sont enseignées à des participants de tous âges ayant peu ou pas d'expérience en matière de sport. Le contexte Instruction – débutants vise à faire comprendre les techniques et habiletés de base associées au sport. La formation aide les bénévoles à comprendre et à enseigner les habiletés de base nécessaires à la pratique d'un sport aux participants. Les ateliers du contexte Instruction – débutants sont habituellement présentés dans le cadre d'une fin de semaine de formation. Pour vous inscrire à un atelier sur l'Instructeur [Instruction – débutants], veuillez communiquer avec votre association provinciale de tennis. Pour obtenir les coordonnées des APT, cliquez ici :

<http://www.tenniscanada.com/index.php?title=PROVINCIAL%20TENNIS%20ASSOCIATIONS&pid=116>